

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Analyse des points forts et des points faibles du conducteur dans les domaines de la sécurité, des techniques de conduite et de la réglementation. Développer les aptitudes à la conduite rationnelle et au respect des autres usagers, dans le but d'améliorer ses performances et son professionnalisme.

PRÉ-REQUIS

Tout conducteur, âgé de 21 ans minimum, titulaire :

- du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route.
- ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Accueil, présentation de la formation
- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité,
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle.
- Mise en œuvre des principes de prévention des risques physiques, des règles de sécurité routière et environnementales
- Adapter les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

PROFIL DES FORMATEURS

Formateurs diplômés du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière) et détenteurs de la mention Poids-Lourds

Personne à contacter au secrétariat :

Séverine DEXIDOUR - Laetitia MAROLLEAU

Personne à contacter pour les apprenants en situation de handicap : Vincent APARICI

Nom du responsable pédagogique :

Vincent APARICI - Olivier ESTEVE

DURÉE DE LA FORMATION : 140 heures

RYTHME DE LA FORMATION : Tous les jours, 07h00- 12h00 et 13h00 – 15h00 (33) / 08h00 – 12h00 et 13h00 – 16h00 (17)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Salle équipée d'un ensemble multimédia
- Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013
- Aire de manœuvres
- 20 % d'apport théorique et 80 % de pratique sur véhicule

Lieu de la formation : MERIGNAC –
BLANQUEFORT – ARTIGUES-PRES-
BORDEAUX - ROCHEFORT

MODALITE D'INSCRIPTIONS :

- A notre accueil : 6 Avenue ARIANE –
Immeuble W – 33700 MERIGNAC

COÛT DE LA FORMATION : 2150 € net de
taxe

MODALITES DE SUIVI DES STAGIAIRES :

- Questionnaires de satisfaction,
- Évaluation en cours ou en fin de formation
- Enquête téléphonique réalisée à 3 et 6 mois après la fin de la formation pour connaître les suites de parcours des stagiaires

**PLAN ET MOYENS D'ACCES AU CENTRE
DE FORMATION :**

- Possibilité accéder en bus réseau R'BUS
- Gare SNCF à proximité
- Voir plan accès au dos

RESULTATS GLOBAUX ANNUELS : 97%

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :

La spécificité de cette formation ne nécessite pas d'enquêtes téléphoniques pour connaître le suivi du candidat après sa formation. **(Résultats des enquêtes réalisées à 3 et 6 mois après la formation)**

FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE TRANSPORT DE VOYAGEURS

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	1 h 00
<ul style="list-style-type: none">• Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels• Présentation de la formation• Modalités pratiques• Tour de table		MOYENS A PLANIFIER
		Salle de cours

voyageurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Les temps de conduite et de repos des conducteurs ○ L'utilisation du chronotachygraphe électronique et la sanction en cas de non utilisation, mauvaise utilisation ou falsification ○ La formation des conducteurs : droits et obligations des conducteurs en matière de qualification initiale et de formation continue ○ Les conventions collectives et statuts particuliers <ul style="list-style-type: none"> ● La réglementation applicable au transport de voyageurs <ul style="list-style-type: none"> ○ En national et en international ○ Urbain et non urbain ○ Les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé ○ Le transport de groupe spécifique ○ Les équipements de sécurités à bord du bus, les ceintures de sécurité, la chargement du véhicule 	Salle de cours
---	----------------

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Mettre en œuvre les principes de prévention des risques physiques, les règles de sécurité routière et environnementales	35 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ● La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance ● L'aptitude physique et mentale ● La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence ● Les principes élémentaires du secourisme ● Les principes de base de la rédaction d'un constat amiable ● Les règles de circulation et de signalisation routières ● Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds ● Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt ● La sécurité dans le transport scolaire ● Les principes de la gestion des situations conflictuelles ● La criminalité et le trafic des clandestins ● La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages ● Le franchissement des passages à niveau ● La criminalité et le trafic de clandestins 		MOYENS A PLANIFIER Salle de cours

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Adopter des comportements contributeurs à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	14 h 00
Service, logistique <ul style="list-style-type: none"> ● La sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés ● Connaître les obstacles rencontrés par les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite ● Connaître les méthodes de communication avec les personnes sourdes et malentendantes, les personnes malvoyantes et les personnes présentant des troubles de la parole et de l'apprentissage ● Savoir manier des équipements de mobilité 		MOYENS A PLANIFIER 1 véhicule équipé PMR + 1 Fauteuil roulant

<ul style="list-style-type: none"> • Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service <ul style="list-style-type: none"> ○ Rôle commercial et qualité de service ○ Communication ○ Gestion des situations conflictuelles ○ Sensibilisation au développement durable • L'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels <ul style="list-style-type: none"> ○ Activités du transport de voyageurs ○ Environnement économique ○ Organisation des transports interurbains ○ Organisation des transports urbains 	Salle de cours
--	----------------

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Evaluer les acquis du stage	4 h 00
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation pratique en contrôle continu • Test Final d'évaluation des compétences acquises • Correction • Synthèse du stage 		MOYENS A PLANIFIER
		Salle de cours